Bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest

Notice

Rapport de mission Agroécologie



2026

Catégories

CHANGEMENT CLIMATIQUE

SFN

2026
NOTICE, ARTICLE

Rapport de mission Agroécologie

SFN | CHANGEMENT CLIMATIQUE

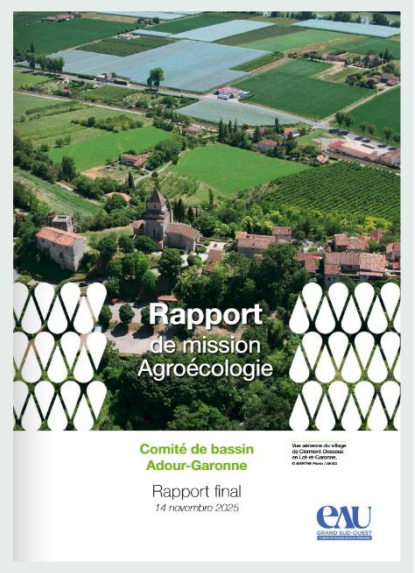
Contexte

L'agriculture du Grand Sud-Ouest est parmi les plus exposées aux effets du changement climatique : sécheresses récurrentes, baisse des débits d'étiage, apparition de nouveaux ravageurs. Dans ce contexte, l'agroécologie s'impose comme une réponse structurelle. C'est pourquoi le Comité de bassin Adour-Garonne a souhaité accélérer le déploiement de l'agroécologie à l'échelle du bassin, en recherchant une meilleure cohérence entre les politiques européennes et nationales (PAC, DCE…) et en explorant les modèles économiques susceptibles de massifier cette transition, dans un contexte agricole sous tension.

Résumé

Le bassin Adour-Garonne présente un tissu agricole diversifié mais économiquement fragile, avec des revenus structurellement inférieurs à la moyenne nationale et des filières sous tension, notamment en grandes cultures, viticulture et élevage. Dans ce contexte de crises économiques, de renouvellement des générations et d'accélération du changement climatique, le rapport dresse un constat nuancé : **la transition agroécologique est bien engagée, mais son rythme demeure lent.**

Le rapport souligne que le principal frein à l'accélération de cette transition ne réside pas dans l'adhésion des agriculteurs, largement conscients de la nécessité d'adapter leurs pratiques, mais dans les risques économiques associés au changement. Les bénéfices de l'agroécologie sont souvent différés, tandis que les coûts et les pertes potentielles sont immédiats, ce qui justifie un accompagnement renforcé des exploitants.



La mission identifie **sept leviers prioritaires** mobilisables à l'échelle régionale :

- la co-construction, la diffusion et le partage des connaissances ;
- la structuration de groupes territoriaux d'agriculteurs ;
- l'articulation entre transition agroécologique et adaptation au changement climatique ;
- la mobilisation des coopératives dans les filières longues ;
- le soutien aux Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) pour les filières de proximité ;
- le maintien d'un climat de confiance entre les acteurs ;
- le recours à des incitations financières temporaires favorisant le changement de pratiques plutôt que leur seul maintien.

Le rapport se conclut par **huit recommandations opérationnelles** couvrant aussi bien le soutien financier aux agriculteurs engagés dans la transition que la structuration collective des connaissances, la formation des conseillers, le rôle des lycées agricoles et la mise en place d'un suivi harmonisé des trajectoires de transition à l'échelle des exploitations.

Sommaire

1. Objectif et contexte de la mission
2. Etats des lieux et trajectoire
3. Les leviers identifiés
4. Recommandations
5. Annexes

● Le petit plus

Pour saisir rapidement où en est la transition agroécologique en Occitanie, le rapport livre quelques repères chiffrés : les surfaces en agriculture biologique ont progressé, passant de 2 à 19 % en Occitanie entre 2005 et 2024 ; la diversification des assolements s'accroît et les achats d'engrais diminuent. En revanche, les volumes de produits phytosanitaires ne reculent pas globalement, même si leur composition évolue vers davantage de produits de biocontrôle et moins de substances les plus préoccupantes. De même, les infrastructures agroécologiques, notamment les haies, progressent peu.

Bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest

Les infos pratiques	
Date	Novembre 2025
Contact	Comité de Bassin / Agence de l'eau Adour-Garonne
Auteurs	Lionel Alleto (INRAE), Philippe de Guenin, Philippe Pointereau (Solagro)
Lien	Rapport de mission Agroécologie

Dernière modification le 20/07/2026

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

RÉGION Nouvelle-Aquitaine